

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



No. 2023 – 144

Le 1 Décembre 2023

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Hut 8 Mining Corp. (HUT)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que U.S. Data Mining Group Inc. et Hut 8 Mining Corp. (Nasdaq : HUT) (TSX : HUT) « Hut 8 » ou la « Société » ont annoncé le 30 novembre 2023, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, Hut 8 Mining Corp. changera de nom pour « Hut 8 Corp.» et va consolider ses actions ordinaires en circulation.

Le changement de nom et le regroupement d'actions sur un ratio de un pour cinq sera effectif à l'ouverture des marchés le 4 décembre 2023.

À l'ouverture des marchés le 4 décembre 2023, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HUT seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 4 décembre 2023
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** HUT deviendra HUT1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 20
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR HUT1 CONTRAT:** 20 actions ordinaires de Hut 8 Corp.
- **PRIX DE LEVÉE :** Les prix de levée seront multipliés par cinq
- **NOUVEAU CUSIP :** 44812J 10 4
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement de nom et le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HUT seront transférées à la classe d'options HUT1 qui constitue le nouveau livrable.

Hut 8 Mining Corp.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
HUT1	0,50 \$	2,50 \$
HUT1	1,00 \$	5,00 \$
HUT1	1,50 \$	7,50 \$
HUT1	1,75 \$	8,75 \$
HUT1	2,00 \$	10,00 \$
HUT1	2,25 \$	11,25 \$
HUT1	2,50 \$	12,50 \$
HUT1	2,75 \$	13,75 \$
HUT1	3,00 \$	15,00 \$
HUT1	3,25 \$	16,25 \$
HUT1	3,50 \$	17,50 \$
HUT1	3,75 \$	18,75 \$
HUT1	4,00 \$	20,00 \$
HUT1	4,25 \$	21,25 \$
HUT1	4,50 \$	22,50 \$
HUT1	4,75 \$	23,75 \$
HUT1	5,00 \$	25,00 \$
HUT1	5,25 \$	26,25 \$
HUT1	5,50 \$	27,50 \$
HUT1	5,75 \$	28,75 \$
HUT1	6,00 \$	30,00 \$
HUT1	6,25 \$	31,25 \$
HUT1	6,50 \$	32,50 \$
HUT1	7,00 \$	35,00 \$
HUT1	8,00 \$	40,00 \$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
 3^e étage C.P. 37
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
 416-367-2470 514-871-3545
 www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC